



LA COORDINATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

– SSI03

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et ICPE)

La mission de coordination des systèmes de sécurité incendie est définie par la norme NF S 61-931 de février 2014. Le coordonnateur SSI doit maîtriser à la fois les nombreuses normes et les multiples réglementations applicables.



PROGRAMME

Le contexte normatif et réglementaire

- Organisation générale de la réglementation
- Les normes NF S 61-931 et suivantes
- La mission du coordonnateur SSI

Les équipements d'alarme

- Les différents équipements d'alarme

Les systèmes de sécurité incendie

- Définition et critères de choix d'un SSI
- Les différentes fonctions du SSI
- Les niveaux d'accès et catégories de SSI
- Accessibilité et implantation
- Les organes du SSI de catégorie A
- Les technologies de détection incendie
- Les différents niveaux de surveillance

Les exigences par type d'établissement en matière de SSI

- Les ERP, les ERT et les ICPE

La coordination SSI : conception

- Le cahier des charges fonctionnel
- Les plans et corrélation des zones
- L'avis technique sur les pièces SSI du DCE

La coordination SSI : réalisation

- Le suivi de la cohérence
- Les visites de chantier



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la mission et le rôle du coordonnateur SSI, à toutes les phases d'une opération
- Connaître l'architecture, les fonctions et les catégories de SSI
- Appliquer les multiples réglementations et normes applicables en matière de SSI
- Établir un cahier des charges fonctionnel et les plans de zonage
- Constituer un dossier d'identité du SSI
- Mettre en pratique la coordination SSI dans le cadre d'une étude de cas



PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
 Les architectes
 Les bureaux d'études
 Les services techniques
 Les responsables sécurité



DURÉE

3 journées de formation

La coordination SSI : réception

- La réception technique du SSI
- Le dossier d'identité du SSI

Les règles d'exploitation et de maintenance

- Exigences réglementaires et normatives

Études de cas et validation des acquis

- Études de cas concrets portant sur des SSI de catégorie A
- Validation des acquis dans le cadre d'un examen écrit

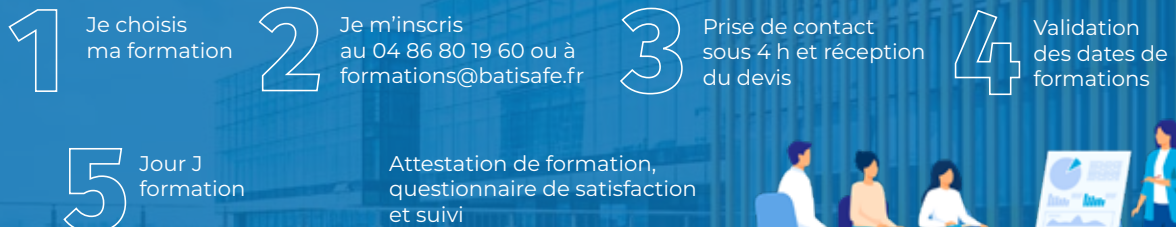
Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	590 € HT
Inter	2 jours	950 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	750 € HT
Inter	2 jours	1100 € HT
Inter	3 jours	1 650 € HT
Intra	sur demande	

33
formations

469
personnes formées
en 2023

8,7/10
de satisfaction
en 2023